



CONVENTION DE PARTICIPATION BELGIQUE



LE PROCESSUS D'ADHÉSION COMPORTE DEUX ÉTAPES

- 1 Procédez à une pré-adhésion en ligne en remplissant le formulaire sur www.lovinklaan.com au moins 3 semaines avant de finaliser votre inscription.
- 2 Après avoir reçu votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, finalisez votre inscription sur <https://arcadis.globalsharesequity.co.uk/>.

EMPLOYEUR

Arcadis Belgium

La présente Convention de Participation est signée par l'individu dont le nom apparaît ci-dessus (le "Participant") et est émise en relation avec le Global Share Plan (le "Plan"), tel que joint en Annexe 1.

1 INTERPRÉTATION

- 1.1 Les dispositions du Plan sont, par la présente, incorporées par renvoi à la présente Convention de Participation.
- 1.2 Tous les termes commençant par une majuscule utilisés dans la présente, sans toutefois y être définis, doivent être utilisés tels que définis ou utilisés dans le Plan.
- 1.3 Je confirme et reconnais, par la présente, que j'ai examiné attentivement les dispositions du Plan, de la présente Convention de Participation ainsi que du supplément fiscal pour mon pays de résidence. J'accepte, par la présente, tous les termes et conditions du Plan, qui feront partie intégrante de la présente Convention de Participation.
- 1.4 En cas de conflit ou d'ambiguïté entre tout terme ou disposition contenu dans la présente Convention de Participation et tout terme ou disposition du Plan, la présente Convention de Participation s'appliquera et prévaudra.

2 INSCRIPTION

- 2.1 Je choisis par la présente de participer au Plan. À cet égard, j'autorise par la présente mon Employeur à déduire le montant tel qu'indiqué sur la 'Fiche détaillée du Participant' de la présente Convention de Participation de mon salaire mensuel net, chaque jour de paie mensuel et de verser ce montant sur mon Sous-Compte Trésorerie.
- 2.2 Mes Retenues seront utilisées afin d'acquérir des Actions Ordinaires en Euros en échange de leur Valeur de Marché au dernier jour du Cycle Mensuel d'Épargne avec un rabais de 20% (vingt pourcent). Jusqu'à l'acquisition de ces Actions Ordinaires, le Dépositaire conservera, en mon nom, le montant desdites Retenues sur le Sous-Compte Trésorerie.
- 2.3 Le Dépositaire allouera le nombre d'Actions Ordinaires acquises avec mes Retenues à mon Sous-Compte Actions.
- 2.4 J'autorise par la présente mon Employeur et le Dépositaire à exercer mon Droit d'Acquisition après chaque Cycle d'Épargne Mensuel.
- 2.5 Je comprends et reconnais qu'une fois devenu un Participant, je ne pourrai pas annuler ou modifier ma Convention de Participation jusqu'à ce que les Retenues aient été effectuées durant les six Cycles d'Épargne Mensuels consécutifs.
- 2.6 Je comprends que cette autorisation deviendra effective dès que faisable administrativement. Je comprends que ma participation au Plan continuera à moins que (a) je demande d'interrompre ma participation, (b) je devienne un Sortant ou (c) le Plan prenne fin.



- 2.7 Je reconnais par la présente, et confirme que, dans l'hypothèse où (i) je cesse d'être un Participant pour une période continue de 12 (douze) mois, ou (ii) je deviens un Sortant, j'aurai l'obligation, dans le mois qui suit, de (a) désigner un compte privé d'actions qualifié afin d'enregistrer et de négocier les Actions Ordinaires, acceptable pour le Dépositaire, sur lequel les Actions Ordinaires détenues sur mon Sous-Compte Actions peuvent être transférées et/ou (b) donner instruction au Dépositaire de vendre toutes (ou la portion restante des) Actions Ordinaires détenues sur mon Sous-Compte Actions et de transférer le produit en espèces sur mon Compte Bancaire Personnel.
- 2.8 Je reconnais, par la présente, et confirme que, à l'échéance du Plan, j'aurai l'obligation, dans les 13 (treize) mois qui suivent, de (a) désigner un compte privé d'actions qualifié afin d'enregistrer et de négocier les Actions Ordinaires, acceptable au Dépositaire, sur lequel les Actions Ordinaires détenues sur mon Sous-Compte Actions peuvent être transférées et/ou (b) donner instruction au Dépositaire de vendre toutes (ou la portion restante des) Actions Ordinaires détenues sur mon Sous-Compte Actions et de transférer le produit en espèces sur mon Compte Bancaire Personnel.
- 2.9 J'autorise, de façon irrévocable et sans condition, le Dépositaire à:
- (a) vendre toutes les Actions Ordinaires détenues sur mon Sous-Compte Actions pour mon compte si je ne respecte pas les obligations stipulées à l'article 2.6 ou l'article 2.7 de la présente Convention de Participation endéans les 5 (cinq) jours ouvrables après que la période mentionnée de 1 (un) mois, respectivement 13 (treize) mois, soit écoulée; et
 - (b) transférer sur le Compte Bancaire Personnel tous les produits réalisés par la vente susmentionnée des Actions Ordinaires pour mon compte, moins toutes retenues pour coûts et taxes liés à cette vente et ce transfert.

3 CHANGEMENT DANS LES RETENUES / INTERRUPTION DE LA PARTICIPATION

- 3.1 Je comprends que je peux changer le montant de mes Retenues pendant une Période d'Ouverture en vigueur au plus tôt à partir du 1er janvier, du 1er avril, du 1er juillet ou du 1er octobre de chaque année calendrier, conformément à l'Article 5.5 du Plan. À cette fin, je délivrerai un avis dans la forme telle qu'attachée en Annexe 2 jointe à la présente Convention de Participation. Je confirme et reconnais par la présente que cet avis ne peut avoir d'effet et ne peut être traité que s'il est reçu pendant une Période d'Ouverture. Je comprends et reconnais que les instructions au moyen de l'avis susmentionné sont irrévocables, et ne peuvent être annulées ou modifiées durant une période de 6 (six) mois à partir de la date à laquelle l'instruction a été émise.
- 3.2 Je comprends que je peux interrompre ma participation au Plan comme décrit à l'Article 5.3 du Plan. À cet effet, je délivrerai un avis dans la forme telle qu'attachée en Annexe 3 jointe à la présente Convention de Participation. Je confirme et reconnais par la présente que cet avis ne peut avoir d'effet et ne peut être traité que s'il est reçu pendant une Période d'Ouverture. Je comprends et reconnais que les instructions au moyen de l'avis susmentionné sont irrévocables, et ne peuvent être annulées ou modifiées durant une période de 6 (six) mois à partir de la date à laquelle l'instruction a été émise.

4 DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE

Je comprends et reconnais que, à mon décès, je deviens un Sortant et qu'à ce titre, ma participation au Plan prend fin à ce moment. Tout droit existant en vertu du Plan sera satisfait conformément à (entre autres) l'article 2.6 (sous (ii)) et 2.8 de la présente Convention de Participation, et toutes espèces et/ou Actions Ordinaires seront distribuées automatiquement dans ma succession (ou à mes héritiers ou mes bénéficiaires comme déterminé par le droit local).

5 RECONNAISSANCE ET RENONCIATION PAR LE PARTICIPANT

En signant ci-dessous, je reconnais et j'accepte les termes et conditions suivants comme conditions indispensables à ma participation au Plan:

- (a) ni un Droit d'Acquisition, ni l'acquisition d'une Action Ordinaire, ni la présente Convention de Participation ou le Plan, ne me conféreront un quelconque droit à continuer à être employé, ou n'interféreront de quelle que manière que ce soit avec le droit de toute Société du Groupe à mettre fin à mon contrat d'emploi à tout moment;
- (b) ni un Droit d'Acquisition, ni l'acquisition d'une Action Ordinaire, ni la présente Convention de Participation ou le Plan ne seront rétablis si je peux, par après, être rétabli en tant qu'Employé. Je n'aurai aucun droit à une compensation ou des dommages résultant de la résiliation ou d'une autre cessation de mon emploi ou de mes services, pour quelle que



raison que ce soit, que ce soit ou non en violation du contrat, dans la mesure où un tel droit découle, ou puisse découler, de la cessation de mon Droit d'Acquisition ou de mon droit à des Actions en vertu du Plan, ou que ce droit à tout Droit d'Acquisition ou Actions nominatives résulte d'une telle résiliation ou de la diminution de valeur des Actions nominatives;

- (c) le Plan et les avantages offerts en vertu du Plan sont fournis par la Société et Lovinklaan sur une base entièrement discrétionnaire, et le Plan ne crée aucun droit acquis dans mon chef. Ni un Droit d'Acquisition, ni l'acquisition d'Actions Ordinaires, ni la présente Convention de Participation ou le Plan ne me confèrent un quelconque avantage autre que ceux repris spécifiquement dans la présente Convention de Participation et le Plan. Je comprends et j'accepte que la réception d'un Droit d'Acquisition ou d'Actions Ordinaires ne me donne aucun droit à des avantages futurs en vertu du Plan ou de tout autre plan ou programme de toute Société du Groupe et/ou Lovinklaan;
- (d) le montant de toute compensation devant m'être attribuée en vertu du Plan ne constituera pas une compensation en fonction de laquelle l'un de mes autres avantages est déterminé, y compris, sans limitation, tout avantage de services ou autre avantage en vertu de tout bonus, pension, partage des profits, assurance-vie, et plan de continuité de salaire, sauf stipulation expresse contraire par le Conseil Exécutif ou fourni par les termes de ce plan ; et
- (e) sauf stipulation expresse contraire dans le Plan et la présente Convention de Participation, aucun droit accordé au Participant en vertu de ce Plan et la présente Convention de Participation (conditionnel ou autre) ne pourra être transféré, cédé, imputé, gagé ou grevé par un Participant et toute tentative de le faire par un Participant entraînera la fin de la participation du Participant au Plan avec effet immédiat. En outre, les droits d'un Participant en vertu du Plan et de la présente Convention de Participation ne sont aucunement soumis à l'aliénation, la vente, le transfert, le gage, la saisie et la saisie-arrêt par des créanciers du Participant ou par les bénéficiaires du Participant.

6 ABSENCE D'OPINION FISCALE, FINANCIÈRE OU JURIDIQUE

Je comprends que la Société, Lovinklaan et mon Employeur ne fournissent aucun avis fiscal, légal ou financier. En outre, la Société, Lovinklaan et mon Employeur ne font aucune recommandation en ce qui concerne ma Participation au Plan ou l'achat ou la vente de mes Actions Ordinaires sous-jacentes. J'accuse réception par la présente du conseil de consulter mes propres conseillers fiscaux, légaux et financiers en ce qui concerne ma Participation au Plan avant d'entreprendre toute action en rapport avec le Plan.

7 RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'IMPÔT

- 7.1 Indépendamment de toute action que mon Employeur ou toute autre Société du Groupe prend, en rapport avec tout Élément Lié à l'Impôt relatif à ma Participation au Plan, et qui s'applique juridiquement à moi, ou qui, pour mon Employeur ou toute autre Société du Groupe, est censée constituer une dépense appropriée pour moi, même si, techniquement, elle est due par mon Employeur ou toute autre Société du Groupe, je reconnais et j'accepte que la responsabilité finale pour tous les Éléments Liés à l'Impôt est et demeure dans le giron de ma responsabilité et peut excéder le montant actuellement retenu par mon Employeur ou toute autre Société du Groupe. En outre, je reconnais et j'accepte que mon Employeur et/ou toute autre Société du Groupe (1) ne fasse aucune déclaration ou ne prenne aucun engagement par rapport au traitement de tout Élément Lié à l'Impôt, en rapport avec tout aspect de ma participation au Plan, y compris, mais non limité à, un Droit d'Acquisition, l'acquisition d'Actions Ordinaires, la vente ultérieure d'Actions Ordinaires achetées dans le cadre du Plan et la réception de tout dividende; et (2) ne s'engagent pas et n'ont pas l'obligation de structurer les conditions du Droit d'Acquisition afin d'atténuer ou d'éliminer ma responsabilité en matière d'Éléments Liés à l'Impôt ou d'arriver à un résultat fiscal particulier. En outre, au cas où j'ai été soumis à l'impôt dans plus d'une juridiction entre la date d'inscription et la date de tout événement taxable pertinent, je reconnais que mon Employeur et/ou toute autre Société du Groupe (ou ancien employeur, le cas échéant) peut être obligé d'effectuer des retenues ou de comptabiliser des Éléments Liés à l'Impôt dans plus d'une juridiction.
- 7.2 J'accepte, par la présente, que toute Société du Groupe soit en droit de retenir, et que je sois obligé de payer, le montant des Éléments Liés à l'Impôt en rapport avec le Droit d'Acquisition. Toute Société du Groupe peut retenir des Éléments Liés à l'Impôt, par exemple (i) par le biais de retenue sur salaire ou tout autre paiement qui m'est dû, à tout



moment à, ou après, la date à laquelle la dette apparaît, (ii) par le biais d'un paiement direct complet par transfert bancaire, ou (iii) par telle autre méthode établie par une Société du Groupe.

- 7.3 J'accepte de payer à toute autre Société du Groupe tout montant relatif à des Éléments Liés à l'Impôt que mon Employeur ou toute autre Société du Groupe peut avoir à retenir ou comptabiliser en conséquence de ma participation au Plan, et qui ne peut être satisfait par les moyens décrits ci-avant. Mon Employeur ou toute autre Société du Groupe peut refuser d'honorer mon exercice du Droit d'Acquisition, ou la Libération des Actions Ordinaires, si je manque de satisfaire à mes obligations en rapport avec les Éléments Liés à l'Impôt.

8 DISPOSITIONS CONCERNANT LA VENTE DE TITRES

J'accepte de prendre toutes les actions pouvant être requises afin de satisfaire à mes obligations personnelles en vertu des lois, règles et réglementations (en matière de titres financiers) locales applicables dans mon pays, y compris, mais non limité aux, obligations imposées en vertu de mon contrat d'emploi. Je confirme et reconnais par la présente que je ne suis pas en possession ou que je n'ai pas connaissance d'une quelconque information privilégiée en lien avec la Société, telle que définie à l'Article 7 du Règlement relatif aux abus de marché.

9 INSCRIPTION ÉLECTRONIQUE ET FUTURE ACTIVITÉ

Toute Société du Groupe, Lovinklaan, le Dépositaire ou le Conseil du Plan peut, à leur entière discrétion, remettre tout document lié à une participation présente ou future au Plan par des moyens électroniques. Je consens, par la présente, à recevoir de tels documents par voie électronique et j'accepte de participer au Plan par un système en ligne ou électronique, établi et maintenu par toute Société du Groupe, Lovinklaan, le Conseil du Plan, le Dépositaire ou toute autre tierce partie désignée par le Conseil du Plan.

10 LANGUE

Si j'ai reçu la présente Convention de Participation ou tout autre document relatif au Plan traduit vers une autre langue que l'anglais, et si la signification de la version traduite diffère de la version anglaise, la version anglaise prévaudra.

11 SÉPARABILITÉ

Les dispositions de la présente Convention de Participation sont séparables l'une de l'autre et si une ou plusieurs dispositions sont jugées non valides ou sans force exécutoire, entièrement ou partiellement, les dispositions restantes seront néanmoins liantes et exécutoires et les dispositions invalides et/ou non exécutoires seront appliquées et/ou interprétées de la façon prévue, autant que possible.

12 DROIT APPLICABLE

- 12.1 Les dispositions de la présente Convention de Participation sont régies par et soumises au droit des Pays-Bas, sans égard abstraction faite des dispositions sur les conflits des lois.
- 12.2 Tout conflit en vertu de ou en rapport avec la présente Convention de Participation sera soumis à la juridiction exclusive de la cour compétente à Amsterdam, Pays-Bas, sous réserve d'appel et d'appel devant la Cour Suprême.



INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Votre Employeur et la Stichting Lovinklaan (« Lovinklaan »), dont le siège social est situé à Beaulieustraat 22, (6814 DV) Arnhem, Pays-Bas, tous deux agissant en qualité de responsables du traitement, peuvent, aux fins de la mise en œuvre, de l'exécution, de l'administration et de la gestion de votre participation au Plan, traiter (et y compris transférer) vos données à caractère personnel telles que décrites dans le présent document d'information.

Aux fins telles que mentionnées dans le présent document d'information, votre Employeur et Lovinklaan peuvent traiter des données à caractère personnel vous concernant, y compris vos nom, adresse du domicile et numéro de téléphone, date de naissance, numéro de sécurité sociale ou autre numéro d'identification (uniquement si nécessaire et dans la mesure autorisée par le droit en vigueur), salaire, nationalité, titre du poste de travail, actions ou participations détenues dans la Société, détails des montants des retenues, le nombre d'Actions Ordinaires acquises, détails concernant le Sous-Compte Trésorerie et le Compte d'Actions ouvert à votre nom et pour votre bénéficiaire (les «Données »).

Le traitement des Données est nécessaire pour permettre et soutenir votre participation au Plan. Si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les activités de traitement que nous décrivons dans le présent document d'information, il se peut que nous ne puissions pas autoriser et poursuivre votre participation.

Aux fins énumérées ci-dessus et à condition que nous ayons un intérêt légitime et une base légale pour le faire - par exemple en vue d'un projet de fusion ou d'acquisition, pour se conformer aux obligations légales et/ou pour soutenir/défendre contre des actions en justice - vos Données peuvent être transférées à des tiers (y compris des entités acquiescentes et acquises, des autorités gouvernementales, des tribunaux, des comptables, des avocats et des conseillers). Plus spécifiquement, les Données seront transférées à :

- des Sociétés du Groupe, selon les besoins, aux fins du traitement aux termes des présentes afin d'appuyer la participation au Plan, d'assurer le respect des procédures applicables de la société et de répondre aux demandes et aux exigences juridiques (le cas échéant) et d'y satisfaire.
- au Dépositaire du Plan pour la tenue et l'exécution des sous comptes de trésorerie et des sous comptes de titres, et pour se conformer aux instructions et obligations énoncées dans le Plan et dans la Convention de Participation.

Les bases légales du traitement (y compris le transfert) des Données décrites dans le présent document d'information sont la nécessité du traitement (i) pour l'exécution de la Convention de Participation, notamment l'exécution/gestion/participation au Plan, (ii) pour respecter nos obligations légales, et (iii) pour les intérêts légitimes que nous ou un tiers avons en vue, comme par exemple d'avoir des contacts avec vous ou un tiers en vue de mettre le Plan en œuvre, de le proposer, ou de le faire évoluer, ou d'exécuter des fusions et des acquisitions. Lorsque nous nous basons sur des intérêts légitimes pour le traitement de vos Données à caractère personnel, nous établissons un équilibre entre l'intérêt légitime que nous et tout tiers concerné poursuivons, et votre intérêt et vos droits et libertés fondamentaux en matière de protection de vos données à caractère personnel pour nous assurer que nous pouvons invoquer des intérêts légitimes et définir toute mesure supplémentaire nécessaire pour atteindre le bon équilibre.

Nous transférons vos Données en dehors du pays où vous vous trouvez. Certains pays où les destinataires sont reconnus comme offrant un niveau adéquat de protection des données à caractère personnel (tels que les pays de l'Union européenne et la Suisse), et les transferts vers d'autres pays peuvent être protégés par des dispositions spécifiques telles que le bouclier de protection de la vie privée UE-États-Unis (*EU-US Privacy Shield*) (dans le cas de certains transferts vers les États-Unis) ou par une décision de conformité de la Commission européenne. Néanmoins, si les destinataires se trouvent dans d'autres pays non couverts par une décision de conformité, toutes les mesures nécessaires seront prises pour garantir que les transferts vers ces pays seront adéquatement protégés, conformément à la législation applicable en matière de protection des données. Cela comprendra le recours à des garanties appropriées telles que les clauses contractuelles types de l'UE. Vous pouvez demander une copie de ces garanties appropriées en vous adressant à Lovinklaan via info@lovinklaan.com.



Les Données seront traitées de manière adéquate et prudente. En outre, des mesures techniques et organisationnelles appropriées seront prises pour protéger les Données et assurer la confidentialité des Données, que le traitement ait lieu dans l'Espace Économique Européen ou ailleurs.

Conformément aux lois et règlements en vigueur sur la protection des données personnelles, les Données ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire pour atteindre les objectifs pour lesquels elles ont été traitées (c'est-à-dire la mise en œuvre, l'exécution, l'administration et la gestion de votre participation au Plan), à moins qu'une conservation plus longue ne soit nécessaire pour :

- se conformer aux exigences légales. De nombreux pays demandent par exemple une conservation pour une conformité permanente avec la législation fiscale et administrative.
- pour soutenir (ou défendre contre) des actions en justice qui ne sont pas encore prescrites par la loi.

Lorsque nous considérons qu'il n'est plus nécessaire de traiter les Données, nous supprimerons les Données de nos systèmes et dossiers et/ou prendrons les mesures nécessaires pour les rendre anonymes afin que vous ne puissiez plus être identifié.

VOS DROITS

Vous disposez d'un certain nombre de droits concernant les Données au titre des lois et règlements applicables de protection des données à caractère personnel, comme le Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679. Ceux-ci peuvent varier d'un pays à l'autre, mais peuvent être résumés en termes généraux comme suit :

- **Droit d'accès:** Vous avez le droit de vérifier auprès de nous si vos Données sont traitées, et si c'est le cas, vous pouvez avoir le droit de demander l'accès à ces Données. Ces informations d'accès comprennent, entre autres, la finalité du traitement, les catégories de Données concernées, et les destinataires ou les catégories de destinataires à qui les Données ont été ou seront transmises.
- **Droit de rectification:** Vous pouvez avoir le droit de rectifier les Données inexacts ou incomplètes vous concernant.
- **Droit de radiation (droit à l'oubli) :** Dans les circonstances mentionnées dans les lois et règlements applicables de protection des données à caractère personnel, vous pouvez avoir le droit de demander l'effacement de vos Données.
- **Droit de limitation du traitement :** Dans les circonstances mentionnées dans les lois et règlements applicables de protection des données à caractère personnel, vous pouvez avoir le droit de demander la limitation du traitement de vos Données, cependant, lorsque les Données sont traitées aux fins énoncées dans le présent document d'information, notre position est que nous avons un intérêt légitime à traiter ces Données, ce qui peut l'emporter sur une demande que vous faites.
- **Droit à la portabilité des données :** Dans certaines circonstances mentionnées dans les lois et règlements applicables de protection des données à caractère personnel, vous pouvez avoir le droit de recevoir les Données que vous avez fournies dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine et vous pouvez avoir le droit de transmettre ces Données à une autre entité.
- **Droit d'opposition :** Dans certaines circonstances mentionnées dans les lois et règlements applicables de protection des données à caractère personnel, vous pouvez avoir le droit de vous opposer, pour des motifs liés à votre situation particulière, à tout moment au traitement de vos Données, ce qui peut entraîner l'obligation de mettre fin au traitement de vos Données.

Un tel droit d'opposition peut ne pas exister, en particulier si le traitement de vos Données est nécessaire pour prendre des mesures préalables à la conclusion d'un contrat ou à l'exécution d'un contrat déjà conclu.

En outre, le droit d'opposition peut être supplanté par des motifs légitimes impérieux relatifs à notre traitement, et qui peuvent prévaloir sur vos intérêts, droits et libertés.

Si vous avez des préoccupations ou des questions concernant ce document d'information, ou si vous souhaitez exercer vos droits en tant que personne concernée, veuillez contacter



Lovinklaan via info@lovinklaan.com. Notez que vous avez également le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente en matière de protection des données, si vous estimez qu'il y a lieu de le faire. Pour consulter une liste des autorités de contrôle en matière de protection des données dans votre juridiction, veuillez consulter http://ec.europa.eu/justice/article-29/structure/data-protection-authorities/index_en.htm.

Nous sommes en droit de modifier unilatéralement le présent document d'information sur la protection des données. Les modifications seront communiquées en interne. Si vous n'êtes pas certain de consulter la version la plus récente, veuillez consulter le site info@lovinklaan.com pour plus d'informations.

.